

# Tournoi Départemental de Détection

Nouveautés de cette édition :

- Les catégories d'âge ont été révisées cette année afin de correspondre au Top Détection régional.
- Des tableaux spécifiques « 1ère licence » seront organisés le matin, offrant aux enfants débutant en tennis de table l'opportunité de participer à cette compétition dans un cadre adapté.

## 1. DÉFINITION

Le Tournoi Départemental de Détection regroupe les catégories 2014, 2015, 2016 et + filles, et 2015, 2016, 2017 et + garçons provenant des différents clubs du département de la Vienne.

*Attention, les benjamins garçons 2ème année ne peuvent pas s'inscrire à cette compétition conformément au règlement régional*

## 2. INSCRIPTION

La possession de la licence fédérale (avec la mention « certificat médical présenté ») est obligatoire, elle pourra être loisir ou compétition. Les licences "loisir" seront transformées en module "compétition"

La licence étant aujourd'hui dématérialisée, une vérification sera faite en amont quant à la licenciation des enfants. Le pointage aura lieu au plus tard 30 min avant le début des tableaux.

Les inscriptions se font exclusivement sur SPID via espace MonClub / Sportifs / Engagements <https://monclub.fftt.com/login/>.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Date limite d'inscription : **Dimanche 5 janvier 2025 à minuit**

- Le coût de l'engagement est fixé à 4€ par enfant.

Les inscriptions seront ensuite facturées au club, aucun paiement ne sera accepté sur place.

## 2. DÉROULEMENT

Les joueur(se)s évolueront dans leur catégorie d'âge dans la mesure d'un minimum de 5 inscrits dans la catégorie concernée, sinon, ils (elles) réaliseront la compétition dans la catégorie supérieure, avec néanmoins une remise de récompenses dans leur catégorie. Les 4 vainqueurs de chaque tableau seront récompensés.

Le déroulement de l'épreuve sera décidé lorsque toutes les inscriptions seront closes et sera réalisé par tableau en fonction du nombre d'inscrits par catégorie.

Dans les tableaux 2015 et 2016 garçons les 1<sup>ères</sup> années de licence (**licencié depuis le 31 janvier 2024**) auront leur tableau le matin, les 4 premiers auront la possibilité d'intégrer le tableau des + de 1 an de licence l'après-midi.

De plus, les 4 premiers du tableau 2017 pourront intégrer le tableau 2016 de l'après-midi.

## 3. RÉCOMPENSES

Les 4 premier(e)s de chaque tableau seront récompensés.

## 4. DATE ET LIEU

- Le samedi 11 janvier 2025
- Au gymnase Aliénor d'Aquitaine [41 Rue Pierre de Coubertin, 86000 Poitiers](https://www.google.com/maps/place/41+Rue+Pierre+de+Coubertin,+86000+Poitiers).

## 5. ORGANISATION

La compétition se déroulera sur 18 tables de 9h00 à 18h00.

**9h00** : Ouverture de la salle

**9h00-9h30** : Pointage.

**10h00** : début de la compétition

- **10h00** : tableaux des licenciés « 1<sup>ère</sup> année de licence » nés en 2015 et 2016
- **10h00** : tableaux des licenciés nés en 2017, 2018 et plus (tableau dans chaque catégorie si 5 inscrits minimum)
  - o Si le nombre le permet (+ de 12 dans la catégorie), le déroulement sera le même que pour les tableaux 2015 et 2016

*Aucun joueur ne pourra se présenter après 9h30, afin que les tableaux soient finalisés pour 9h45 et que nous ne prenions pas de retard pour le début de la compétition.*

- **12h15** : tableaux féminins (pointage entre 11h15 et 11h45)

*Aucune joueuse ne pourra se présenter après 12h00. Les tableaux seront finalisés pour 12h15.*

- **14h15** : tableau 2015 traditionnels + 4 premiers 2015 du matin
- **14h15** : tableau 2016 traditionnels + 4 premiers 2016 du matin + 4 premiers 2017 du matin

*Aucun joueur ne pourra se présenter après 13h45. Les tableaux seront finalisés pour 14h15.*

**18h00** : Fin de la compétition

La tenue sportive conforme au règlement est obligatoire, incluant le port d'un short et l'interdiction des tenues de couleur blanche.

Le responsable du club devra, au moment de la présentation des licences, donner le nom des personnes qui suivront les jeunes pendant les matchs, afin qu'un badge soit distribué pour les accompagnateurs. Les personnes sans badge devront se placer dans les gradins.

Des consignes seront données aux accompagnateurs afin de respecter les horaires à 9h30, 12h15 et 14h15 :

- **2 minutes** de période d'adaptation, **1 minute** de capitaneat entre les manches ainsi qu'un temps mort de **1 minute** par partie
- Seuls les **entraîneurs** et **arbitres** pourront s'approcher des aires de jeu. Toutes les autres personnes devront s'asseoir dans les gradins ou sur les chaises à disposition.

En fonction du nombre d'inscrit(e)s, les horaires peuvent évoluer, les responsables de chaque club seront informés, individuellement, des changements éventuels.

**RAPPEL** : les résultats de ce Tournoi sont pris en compte pour les sélections au **Top de Détection Régional**.

Le comité demande aux clubs de fournir un arbitre, même s'il n'est pas diplômé, afin que cette compétition ne soit pas arbitrée par les « petits ». Un bon d'achat d'une valeur de 3€ à la buvette leur sera offert pour la demi-journée.

Merci de votre collaboration.

Laure LE MALLET  
0615174627  
[Laure.lemallet@gmail.com](mailto:Laure.lemallet@gmail.com)